

L'audit citoyen des dettes publiques en Europe : un outil pour vaincre l'austérité CAC, 14 Février 2015

Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC) salue le choix du peuple grec de rejeter massivement les politiques d'austérité lors des élections du 25 janvier. Cette victoire ouvre une brèche contre l'Europe de la finance, le diktat des dettes publiques et des plans d'austérité. Engouffrons nous dans cette brèche : une autre Europe devient possible !

Malgré l'ingérence et la pression des dirigeants de l'Union Européenne, le peuple grec a décidé de prendre courageusement son destin en main et d'en finir avec les politiques d'austérité qui ont plongé le pays dans la misère et la récession. Dans les pays victimes de la Troïka, mais aussi dans de nombreux autres pays européens, cette victoire est perçue comme un formidable encouragement à lutter pour mettre un terme à des politiques profitables aux marchés financiers et désastreuses pour les populations.

Mais déjà les grands médias relaient l'idée absurde selon laquelle l'annulation de la dette grecque « coûterait 600 euros à chaque contribuable français ». À mesure que les négociations vont se durcir entre la Grèce et la Troïka, la propagande va s'intensifier et notre travail d'éducation populaire sur la question de la dette publique va devenir de plus en plus décisif.

Nous soutenons la proposition d'une conférence européenne sur les dettes publiques. En 1953 l'accord de Londres, annulant plus de 60% de la dette de l'Allemagne de l'Ouest, a permis sa relance, tout comme les annulations de dette de l'Équateur en 2008 ou de l'Islande en 2011.

Nous soutenons la proposition de réaliser un audit des dettes publiques afin d'identifier les responsables et les bénéficiaires réels de ces dettes, et de dégager les solutions qui permettront de libérer le pays de ce boulet.

Nous soutenons également le droit de la Grèce à désobéir à ses créanciers au cas où ils refuseraient la mise en oeuvre de ces solutions. Rappelons que les memoranda imposés par la Troïka sont illégaux au regard du droit européen et international.

Nous avons déjà publié un premier [rapport d'audit citoyen](#), montrant qu'une large part de la dette publique française peut être considérée comme illégitime. Dans la période qui s'ouvre, notre collectif va continuer à proposer aux citoyens et à l'ensemble du mouvement social européen des lignes d'analyse juridiques, économiques, sociales, des arguments et des instruments de mobilisation contre les créanciers qui mettent en coupe réglée les populations.

Avec nos partenaires des autres pays européens, à commencer par la Grèce, notre collectif va intensifier son action pour mettre en débat le caractère illégitime, insoutenable, illégal, voire odieux d'une grande partie des dettes publiques en Europe.

Tous ensemble, levons le voile sur la responsabilité des créanciers qui profitent des saignées effectuées sur le dos des peuples. Tous ensemble, renforçons une démarche citoyenne de contestation et de remise en cause de cette Europe des 1 %, des spéculateurs et des banquiers. C'est aux populations, trop longtemps victimes des plans d'austérité, de compétitivité et autres « memorandums », qu'il revient de décider de leur avenir : nous voulons mettre à leur disposition tous les outils nécessaires pour comprendre et décider comment sortir de l'étau de la dette en faisant payer non pas les contribuable ordinaires mais les véritables bénéficiaires du système de la dette.